

JANVIER 2022

La durabilité sur le marché : besoins et possibilités d'action

Message du président de la TRCCD

Au nom de la Table ronde canadienne sur les cultures durables, nous remercions les nombreux agriculteurs qui ont pris le temps de faire part de leurs commentaires sur l'ébauche du code de pratique, intitulé Grains responsables.

Au cours des consultations, les agriculteurs ont posé des questions fondamentales sur la nécessité d'un outil tel qu'un code de pratique, notamment :

- La confiance du public et l'avantage commercial sont-ils vraiment des enjeux pour les producteurs de grains?
- Comment un code de pratique pourrait-il contribuer à améliorer la confiance du public?
- Comment un code s'intégrerait-il dans les activités existantes du secteur en matière de confiance du public? Comment un code pourrait-il aider à maintenir les marchés?
- De combien de marchés parlons-nous? Il existe déjà des programmes pour les marchés à prime auxquels les agriculteurs peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent; comment un code pourrait-il s'y intégrer?
- Comment un code de pratique fonctionnerait-il ou serait-il mis en œuvre pour les agriculteurs?

Au nom de la Table ronde, nous vous avons entendus.

En réponse, nous nous sommes appuyés sur l'analyse existante que nous avons faite tout au long de la création de l'ébauche, et nous avons également entrepris une analyse supplémentaire afin de répondre aux questions ci-dessus. Ce rapport est un aperçu de nos analyses.

Notre comité souhaite la même chose que tous les membres du secteur agricole canadien, c'est-à-dire mettre en valeur nos bons résultats en matière de durabilité et notre engagement réel à poursuivre les succès et les améliorations dans ce domaine. Et surtout, nous voulons que les consommateurs sachent combien de soin nous mettons dans notre travail : la production d'aliments sains et de haute qualité pour nourrir le monde.

Pour l'instant, aucune décision n'a été prise sur l'opportunité ou la manière de réécrire un code de pratique pour répondre aux commentaires de la consultation sur Grains responsables. Ces décisions seront étudiées après que nous aurons eu l'occasion de discuter avec vous.

*Jason Lenz, agriculteur
Président de la TRCCD*

SECTION 1 :

Possibilités et risques liés à la démonstration de la durabilité

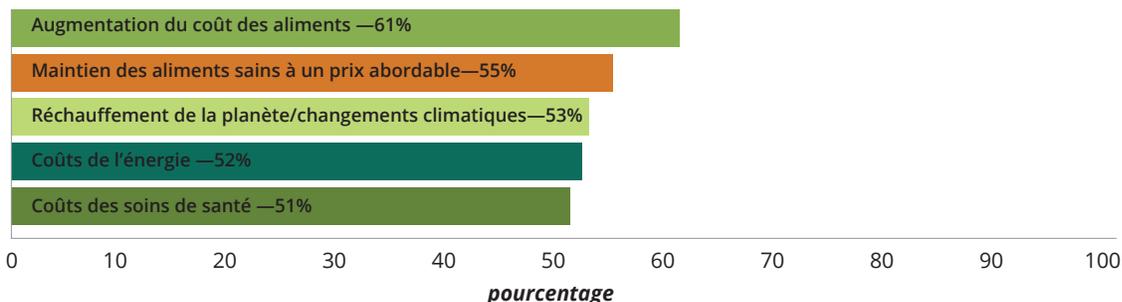
Montrer que les producteurs de grains canadiens suivent des pratiques durables est-il vraiment nécessaire et opportun?

Point de vue des consommateurs canadiens

Au Canada, parmi les principales préoccupations des consommateurs figurent les changements climatiques et l'impact de l'agriculture sur l'environnement, qui viennent avant d'autres préoccupations telles que la sécurité alimentaire, la salubrité des aliments et les soins aux animaux.

Le Centre canadien pour l'intégrité des aliments (CCIA) réalise chaque année un sondage national pour connaître l'opinion des consommateurs sur la façon dont nos aliments sont produits. Comme par les années passées, lorsqu'on leur a donné une liste de problèmes de la vie courante, les Canadiens se sont montrés le plus préoccupés par l'augmentation du coût des aliments au Canada, suivie par le maintien des aliments sains à un prix abordable. En 2021, les répondants ont indiqué que le réchauffement de la planète/les changements climatiques et les coûts de l'énergie les préoccupent de plus en plus.

Les cinq principales préoccupations des consommateurs liées à l'alimentation (2021)



Les consommateurs canadiens font confiance aux agriculteurs, mais pas nécessairement à toutes les pratiques agricoles modernes

La grande majorité des Canadiens ont une grande confiance dans les agriculteurs, et les agriculteurs jouissent du plus haut degré de confiance parmi tous les intervenants du secteur alimentaire. Le sondage 2020 du CCIA indique que 43 % des Canadiens interrogés ont une grande confiance dans les agriculteurs, 54 % sont neutres et seulement 3 % ont une faible confiance. Les agriculteurs bénéficient d'une plus grande confiance que tous les autres groupes, comme les gouvernements, les scientifiques et les entreprises alimentaires.

Par contre, les résultats tant du CCIA que des pouvoirs publics de la Saskatchewan montrent que les consommateurs ne sont pas aussi confiants dans la transparence au sujet de la façon dont les aliments sont produits. Ce sentiment a été confirmé par un sondage sur la confiance du public réalisé en 2020 par les autorités de la Saskatchewan, selon lequel seulement 54 % des répondants sont confiants dans la transparence du secteur de l'agriculture en ce qui a trait aux pratiques agricoles

(bien que 73 % des mêmes répondants aient déclaré avoir un niveau de confiance élevé dans le fait que les éleveurs et les agriculteurs prennent soin de l'environnement).

En ce qui concerne les outils utilisés par les agriculteurs, tels que les technologies modernes de sélection végétale et les produits antiparasitaires, la confiance est moins grande. Dans le sondage 2020 du CCIA auprès des consommateurs, près de 40 % des répondants ont indiqué que plus de réglementation était nécessaire. Parmi eux, 58 % souhaitent davantage de règlements sur les pesticides, 38 % sur les OGM et 29 % sur les normes environnementales.

Mais il existe des différences régionales. Selon un sondage réalisé par CropLife Canada en 2021, 62 % des répondants du Québec ont indiqué qu'ils croyaient que les pesticides n'étaient pas très, ou pas du tout, sécuritaires, alors que 42 % des répondants de la Saskatchewan et du Manitoba ont déclaré la même chose.

Stratégie de confiance du public envers les grains

Afin d'avoir une idée précise, fondée sur des données, de l'état de la confiance du public en Amérique du Nord, la Table ronde sur l'industrie des grains (TRIG), composée d'associations de producteurs de grains de tout le Canada, de négociants en grains, des gouvernements fédéral et provinciaux et d'autres intervenants, et en activité de 2008 à 2020, a commandé un rapport en 2019. Ce rapport portait spécifiquement sur les questions de confiance du public liées à la production alimentaire et à l'agriculture parmi trois publics : les consommateurs canadiens, les consommateurs des marchés d'exportation et les gouvernements étrangers. Il présentait également les risques associés pour notre industrie ainsi que des suggestions sur la façon dont le secteur canadien des grains pourrait s'unir pour résoudre ces problèmes.

Les principales conclusions de ce rapport, qui s'appuyait sur des rapports de consultation existants, des études de marché et des entretiens avec des experts de l'industrie canadienne, étaient les suivantes :

Les questions de confiance du public sont répandues au sein des trois publics cibles, notamment en ce qui concerne quatre domaines clés :

Salubrité et innocuité des aliments

- Utilisation des produits de protection des cultures
- Technologie de sélection végétale
- Désinformation nutritionnelle et modes alimentaires

Impact sur l'environnement

- Gestion des nutriments et qualité de l'eau
- Utilisation des produits de protection des cultures
- Utilisation des terres et biodiversité

- Santé des sols
- Émissions de gaz à effet de serre et qualité de l'air
- Déchets et pollution

Droits du travail et de la personne

- Conditions de travail/santé et sécurité des travailleurs

Éthique des affaires

- Agriculture industrielle (taille des entreprises)
- Implication des entreprises

Pour aider à quantifier les risques associés à un manque de confiance du public envers l'agriculture, le rapport de la TRIG a également présenté l'impact économique potentiel, sur notre industrie, lié aux questions de confiance du public. Voir le graphique ci-dessous.

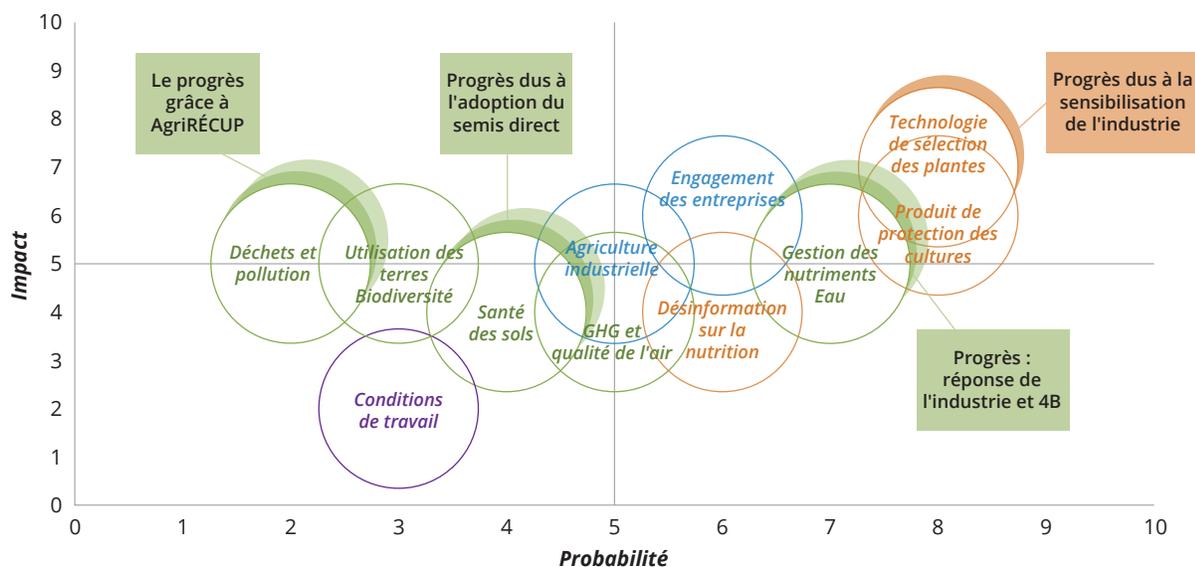


Figure 2 : Carte des problèmes de confiance du public dans le secteur canadien des grains

Impact : le coût économique potentiel pour le secteur en cas de perte de confiance du public

(1 = impact économique faible, 10 = impact économique élevé)

Probabilité : La probabilité qu'une perte de confiance du public se produise

(1 = faible probabilité, 10 = forte probabilité)

Pourquoi cela est-il important pour les producteurs de grains?

La question la plus pertinente pour notre secteur est la suivante : pourquoi cela est-il important?

« Il est essentiel de maintenir la confiance du public. Elle permet aux agriculteurs d'avoir accès aux outils et aux technologies dont ils ont besoin pour être durables et compétitifs. Elle permet l'accès aux marchés nationaux et internationaux et contribue à attirer les investissements, les innovations et les personnes dans le secteur. En outre, elle favorise l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des données scientifiques. »

—STRATÉGIE DE CONFIANCE PUBLIQUE 2019 DE LA SASKATCHEWAN

Nous savons qu'un manque de confiance du public dans certaines pratiques de l'industrie est souvent suivi d'un renforcement de la réglementation gouvernementale et/ou de restrictions. Prenons par exemple l'utilisation des produits antiparasitaires. Des restrictions sévères ont été mises en place en Ontario pour certaines utilisations des néonicotinoïdes parce que le public s'inquiète beaucoup de l'impact de l'utilisation des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs.

Un autre exemple est l'objectif de réduction des produits antiparasitaires chimiques à usage agricole récemment annoncé par le Québec, qui est également le résultat de la pression exercée par les citoyens. En outre, de nombreux territoires de compétence canadiens, principalement des villes, ont interdit l'utilisation des produits antiparasitaires chimiques sur les pelouses et dans les jardins des particuliers.

Même si ces exemples sont propres à une province ou à une ville, de nombreuses réponses des entreprises alimentaires et des gouvernements aux problèmes de confiance du public peuvent avoir un impact sur l'ensemble du pays, et pas seulement sur la province dans laquelle la pression se fait sentir. Depuis toujours, au Canada, les gouvernements adoptent des règlements supplémentaires ou plus stricts en l'absence de confiance du public, si l'opinion publique est suffisamment forte.

Les problèmes de confiance du public dans d'autres pays peuvent également avoir un impact sur le marché canadien. Prenons par exemple les règlements actuels de l'Union européenne qui régissent l'utilisation des produits antiparasitaires. Ils ont été adoptés en réponse à une forte demande de changement de la part des consommateurs, elle-même alimentée par de puissants messages antipesticides diffusés par des ONG, ainsi que par une couverture médiatique à sensation des résidus chimiques trouvés dans les produits alimentaires et des poursuites judiciaires liant les résidus chimiques à la santé humaine. Ces règlements ont été adoptés en dépit de la quantité importante d'informations fiables disponibles sur le rôle essentiel des produits phytosanitaires dans l'agriculture moderne. De plus, ils ont été adoptés en dépit du fait que l'innocuité des produits phytosanitaires d'aujourd'hui a fait l'objet d'études approfondies et a été approuvée par les gouvernements du monde entier (y compris au Canada) et en dépit des pratiques que les agriculteurs ont adoptées pour réduire tout risque associé à l'utilisation des pesticides à la ferme.

« Partout au Canada, les gouvernements ont mis en œuvre des stratégies de réduction des réglementations, et ils préfèrent que l'industrie gère les questions de confiance du public afin d'éviter les pressions en faveur de réglementations supplémentaires. »

—JOHN JAMIESON, PDG DU CCIA

En outre, l'histoire a prouvé que l'opinion publique peut avoir un impact considérable sur la demande du marché en matière de produits. Par exemple, l'une des principales raisons pour lesquelles la consommation de produits d'origine végétale a connu une croissance exponentielle en Amérique du Nord au cours de la dernière décennie est que certains consommateurs remplacent la viande par des produits d'origine végétale afin de réduire leur empreinte écologique (comme l'indique le sondage sur la confiance du public).

La durabilité et les entreprises de services alimentaires, les restaurants et les détaillants en épicerie : comment cela les concerne-t-il et quelles actions envisagent-ils?

Nos recherches nous ont permis d'apprendre que les entreprises alimentaires et le secteur des services alimentaires/de la vente au détail au Canada souhaitent tous répondre à la demande croissante des clients en matière de denrées alimentaires et d'ingrédients produits de manière durable et respectueuse de l'environnement. Les recherches montrent aussi que ces demandes influencent les décisions d'achat, en particulier celles des jeunes générations de consommateurs. Par exemple, comme nous l'avons mentionné plus haut, il y a une demande croissante de produits de remplacement de la viande à base de plantes, particulièrement chez les consommateurs qui croient que ces produits sont plus écologiques. Il est également important de noter que, d'après les recherches, les consommateurs ne veulent pas nécessairement connaître tous les détails sur la façon dont les aliments sont produits; ils souhaitent simplement une déclaration fiable et vérifiable qui montre que la production a eu lieu conformément aux pratiques durables généralement acceptées.

Quelques exemples d'objectifs/programmes de durabilité de ces types d'entreprises :

Federated Co-op dispose d'un comité interne de durabilité qui fixe ses propres objectifs pour l'entreprise. Elle a également lancé en 2019 le programme Grown with Purpose, qui aide les agriculteurs pour rendre leurs exploitations aussi durables que possible, sans compromettre les gains économiques.

Aramark Canada, qui fournit des aliments préparés à des établissements tels que des universités, des maisons de soins et des cafétérias d'entreprise, est invitée à démontrer qu'elle s'approvisionne en ingrédients produits de manière durable. Elle respecte une plateforme de durabilité environnementale de l'entreprise, axée sur les achats responsables, l'efficacité des opérations, la réduction des déchets et la gestion du parc de véhicules.

« Nous nous concentrons sur l'équité et le bien-être de nos employés et de nos consommateurs, des personnes dans les communautés où nous vivons et travaillons, ainsi que des personnes dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous concentrons également sur le bien-être de notre planète en réduisant au minimum l'impact environnemental de toutes nos activités, depuis les aliments que nous servons jusqu'aux installations que nous gérons. »

—MICHAEL YARAMOWSKY, ARAMARK

Loblaws est membre de la **coalition One Planet des entreprises pour la biodiversité** (OP2B), dont l'objectif global est d'accroître les pratiques agricoles régénératrices, de concevoir des produits qui améliorent les régimes alimentaires et la diversité, et de maintenir, restaurer et protéger les écosystèmes naturels.

McDonald's s'est engagée à réduire les émissions de GES liées à ses restaurants et à ses bureaux de 36 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2015, ainsi qu'à réduire de 31 % l'intensité des émissions (par tonne métrique de nourriture et d'emballage) dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Pour nos clients internationaux, la démonstration de la durabilité est-elle importante?

Dans le cadre de nos recherches de base, nous avons sondé les associations de l'industrie et les exportateurs canadiens qui servent des clients internationaux, principalement des entreprises et des importateurs mondiaux qui utilisent les produits de grains canadiens comme ingrédients et produits alimentaires, et/ou pour produire des biocarburants, des bioproduits et des aliments pour animaux (Viterra, G3, Paterson Global, Cargill, Conseil canadien du canola, Grain Farmers of Ontario, Cereals Canada, Combyne Ag).

Au cours de ces recherches, nous avons entendu un thème similaire : on demande de plus en plus aux exportateurs de grains canadiens de fournir davantage d'informations sur la façon dont nos produits de grains répondent aux normes de durabilité. En outre, le nombre de ces questions augmente rapidement et ne devrait que continuer à croître.

Plus précisément, on demande aux exportateurs toute une gamme d'informations sur la durabilité de nos grains, oléagineux et cultures spéciales, allant d'affirmations générales à des mesures précises ou des vérifications/certifications que leurs clients peuvent fournir à leurs propres clients. Ces questions proviennent principalement de clients européens et nord-américains, y compris de grandes sociétés internationales, mais des entreprises régionales plus petites y sont également intéressées, tout comme les marchés asiatiques.

Nous avons également la possibilité de fournir à nos clients internationaux des informations scientifiques sur nos performances en matière de durabilité. Les mesures actuelles de la « durabilité » de l'industrie agricole canadienne varient en fonction des personnes qui établissent les rapports ainsi que des exigences en

matière de rapports et de mesures. Toutes ne sont pas favorables. Cela peut donner lieu à des rapports inexacts, négatifs et incohérents au nom de notre industrie.

Nos recherches de base nous ont permis de confirmer que les acheteurs de grains, y compris les entreprises de transformation alimentaire, sont soumis à une pression croissante pour démontrer qu'ils agissent de manière durable. Les intervenants et les clients des grandes marques internationales s'attendent de plus en plus à ce qu'elles prennent une position de leaders dans la réduction des émissions de GES et dans la résolution d'autres problèmes de durabilité.

En outre, il existe des incitations financières – ainsi que des mandats – en matière de durabilité des entreprises. De plus en plus d'investisseurs examinent le bilan environnemental, social et de gouvernance (ESG) des entreprises avant d'investir. Certaines sociétés d'investissement et certains prêteurs prennent position d'autres manières, par exemple en rejoignant la Glasgow Financial Alliance for Net Zero, une alliance de plus de 160 entreprises dans le monde (d'une valeur collective de 70 billions \$) qui s'est engagée à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050. Il existe également un nombre croissant de fonds d'investissement qui ciblent les entreprises durables et socialement responsables.

Compte tenu de l'intérêt des consommateurs pour la durabilité, de nombreuses entreprises trouvent avantageux d'intégrer des engagements en matière de durabilité dans leurs marques et leur marketing. En fait, il est rare de trouver aujourd'hui une entreprise alimentaire nord-américaine qui n'intègre pas de messages ou de programmes de durabilité dans ses activités. Il convient également de noter que si cette tendance est surtout observée dans les sociétés internationales basées en Amérique du Nord et en Europe, des indications récentes montrent que les entreprises asiatiques ne sont pas loin derrière.

Une partie importante de nos recherches de base a consisté à parler directement aux entreprises alimentaires canadiennes pour déterminer leurs besoins actuels en matière d'exigences de durabilité de la part des consommateurs et ce qu'elles font pour traiter ces questions. Nous avons discuté avec des représentants de certaines des sociétés alimentaires mondiales qui achètent des produits de grains canadiens : Aliments Maple Leaf, PepsiCo, Warburtons, Les Fermes Cavendish, Land O'Lakes et Greenfield Global.

Ce que nous avons entendu tout au long de ces entretiens a été une confirmation supplémentaire que les questions des clients et leur demande de mesures de durabilité dans la production d'aliments et de bioproduits ne font que croître. En outre, les entreprises sont de plus en plus désireuses de montrer ce qu'elles font pour satisfaire à ces exigences, comment leurs produits répondent à la demande croissante des consommateurs, et comment cela peut être intégré dans leurs communications et leur marketing autour des produits alimentaires. Enfin, la demande de telles mesures et la pression exercée en leur faveur par les parties prenantes des entreprises sont de plus en plus fortes.

Compte tenu de ces éléments, de nombreuses entreprises alimentaires qui achètent des grains canadiens ont déjà mis en place, ou sont en train de créer, des

programmes de durabilité. De surcroît, toutes les entreprises interrogées se sont fixé des objectifs de réduction des émissions de GES, et nombre d'entre elles se sont également dotées de cibles supplémentaires.

Quelles sont les mesures prises par ces entreprises alimentaires?

La plupart des entreprises ont adhéré à l'Initiative des cibles fondées sur la science (SBTi), un consortium d'organismes qui permet aux entreprises de se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondés sur des données scientifiques, afin de les aider à atteindre leurs objectifs et à mesurer leurs progrès. Périmètre 1 : opérations de l'entreprise, telles que le fonctionnement de l'usine de transformation; périmètre 2 : électricité achetée ou acquise; et périmètre 3 : émissions indirectes, provenant d'éléments tels que les biens et services achetés, le transport et la distribution.

Environ 1 000 entreprises dans le monde font partie du programme, dont de nombreuses sociétés alimentaires qui achètent des produits agricoles canadiens, notamment Aliments Maple Leaf, General Mills, PepsiCo, Cargill, Mondelez, Coca-Cola et Kellogg. À ce titre, ces entreprises devront se fixer des objectifs dans le cadre des activités du périmètre 3. Bon nombre de ces entreprises ont indiqué que la plupart de leurs émissions du périmètre 3 proviennent de la production agricole, de sorte qu'elles ne pourront pas atteindre les objectifs sans travailler avec les agriculteurs pour réduire les émissions de GES.

Certaines entreprises exigent de leurs agriculteurs fournisseurs qu'ils suivent les programmes de certification existants, comme l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles de la plateforme SAI (Initiative pour le développement durable dans l'agriculture), le système de certification internationale de durabilité du carbone ISCC (International Sustainability and Carbon Certification) et le programme Field to Market, utilisé par certaines entreprises aux États-Unis et au Canada. D'autres ont créé leurs propres programmes internes personnalisés. En voici quelques exemples :

CARGILL lancera aux États-Unis, en 2022, un programme qui utilisera des échantillons de sol, des données agricoles et des outils de télédétection pour déterminer la durabilité des fermes et rémunérer les agriculteurs pour le carbone séquestré par leurs activités.

CAVENDISH FARMS sont membres de la Potato Sustainability Alliance, un programme conçu et géré par la chaîne d'approvisionnement de l'industrie de la pomme de terre pour évaluer et communiquer les performances de durabilité de la production de pommes de terre.

a continué...

BUNGE CANADA dispose d'un programme interne de développement durable qui soutient les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et englobe les actions sur le climat, les chaînes d'approvisionnement responsables et le leadership en matière de responsabilité.

MAPLE LEAF dispose d'un plan interne dont l'objectif est de faire d'elle l'entreprise de protéines la plus durable de la planète grâce à de meilleurs produits, au traitement éthique des animaux, à la réduction de son empreinte écologique et au développement communautaire.

VITERRA rend compte chaque année de ses propres efforts en matière de durabilité selon les normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI), l'outil le plus largement utilisé pour la production de rapports sur la durabilité.

Qu'est-ce que cela signifie pour les producteurs de grains du Canada?

Sur la base des données ci-dessus, nous pouvons prévoir sans risque que, à l'avenir, les grandes entreprises examineront de très près les performances environnementales de leurs fournisseurs de produits agricoles. Certaines le font déjà : par exemple, General Mills s'approvisionne en avoine auprès d'agriculteurs canadiens et états-uniens participant au programme de certification Field to Market. Ce type d'approche, où il incombe au fournisseur (la société de grains) de prouver à ses acheteurs (entreprises alimentaires, tritrateurs et minoteries, par exemple) que les grains qu'il vend les aideront à atteindre leurs objectifs de durabilité, ne fera que se généraliser. De plus, cela fera pression sur les sociétés de grains pour qu'elles montrent aux consommateurs quelles sont les performances des producteurs de grains canadiens du point de vue de la durabilité. Actuellement, certaines de ces entreprises alimentaires ont déjà mis en place des programmes pilotes pour atteindre ces objectifs.

Voici quelques exemples d'entreprises qui achètent des quantités importantes de grains et d'oléagineux/produits canadiens et qui ont pris des engagements précis en matière de durabilité :

GENERAL MILLS

- Les marques incluent Pillsbury, Val Nature et Betty Crocker.
- **Objectif 2030** : Réduire de 30 % les émissions absolues de GES sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- **Objectif 2050** : Réduire les émissions absolues de GES sur l'ensemble de notre chaîne de valeur à des niveaux durables correspondant au consensus scientifique.
- **Notre objectif** : Faire progresser l'agriculture régénératrice sur un million d'acres de terres agricoles d'ici 2030 – ce qui représenterait plus de 20 % de notre empreinte d'approvisionnement en Amérique du Nord.

PEPSICO

- Les marques incluent Quaker Oats, Lay's et Tostitos.
- **Objectif 2030** : Diffuser des pratiques régénératrices qui restaurent la terre sur sept millions d'acres – une superficie approximativement égale à l'ensemble de notre empreinte agricole; s'approvisionner de manière durable pour 100 % des cultures et ingrédients clés, non seulement les cultures provenant de sources directes, comme les pommes de terre et l'avoine, mais aussi les cultures clés provenant de tiers, comme les huiles végétales et les grains.
- **En cours** : Continuer à développer un réseau mondial de fermes de démonstration, comptant plus de 350 fermes en 2020, pour aider les agriculteurs à adopter ces pratiques.

MONDELEZ INTERNATIONAL

- Les marques incluent P'tite abeille, Oreo, Ritz et Fins au blé.
- **En cours** : Continuer à travailler avec les fournisseurs pour améliorer les performances environnementales en fixant des objectifs quantifiables de réduction de l'impact sur l'environnement, puis en s'efforçant de les atteindre.

MCCAIN FOODS

- Les marques incluent McCain et d'autres marques internationales de pommes de terre; grands utilisateurs d'huiles végétales; au Canada, pratiquement tous les producteurs de pommes de terre cultivent également des grains et des oléagineux.
- **Objectifs 2030** : Mettre en œuvre des pratiques d'agriculture régénératrice sur 100 % des hectares de pommes de terre; réduire de 30 % l'intensité des émissions.
- **Objectif 2025** : Supprimer l'huile de palme des opérations de friture des produits de la marque McCain.

a continué...

ALIMENTS MAPLE LEAF

- Les marques incluent Field Roast Grain Meat Co., une marque de produits végétaliens (alors que toutes les autres marques sont des protéines de viande, ils possèdent un nombre considérable de fermes porcines et s'approvisionnent en grains et en produits de grains pour l'alimentation animale).
- **Objectif 2025** : Réduire de 50 % notre empreinte écologique.
- **En cours** : Exécuter nos cibles fondées sur la science : réduction de 30 % des émissions absolues de types 1 et 2, et réduire l'intensité de 30 % (pour 1 000 kg de production) pour les émissions de type 3 (année de référence : 2018).

UNILEVER

- Les marques incluent Hellmann's et la crème glacée Breyers.
- **En cours** : Éliminer la déforestation dans nos chaînes d'approvisionnement en huile de palme, en papier et carton, en thé, en soya et en cacao; protéger et régénérer les terres, les forêts et les océans; accroître la transparence, utiliser la technologie et introduire des pratiques agricoles régénératives de pointe pour faire face à l'urgence écologique.

WARBURTON'S

- Marché robuste au Royaume-Uni; utilise le blé canadien pour le mélanger au blé britannique.
- **En cours** : Accent mis sur le maintien d'un sol et d'une eau en bonne santé, sur le soutien de la biodiversité, sur la compréhension de l'empreinte carbone de nos agriculteurs et sur leur participation aux investissements dans les collectivités; collaboration avec nos agriculteurs pour « amener » la campagne dans la vie des jeunes.

Que font nos concurrents pour se préparer à un intérêt accru pour la preuve d'une production durable?

Les exportateurs sont de plus en plus préoccupés par le fait que les pays concurrents obtiennent un avantage sur les marchés les plus rémunérateurs parce qu'ils ont déjà mis en place des programmes de durabilité. Les sociétés productrices de grains du Canada recherchent activement un outil scientifique et accepté par le secteur qui mette en évidence les pratiques durables suivies par les agriculteurs.

Il existe actuellement un nombre limité de marchés établis pour les grains durables, mais ce nombre est en augmentation. Certains de nos principaux concurrents se préparent à une hausse anticipée de la demande en prenant des mesures pour positionner leur production agricole comme durable. Ces concurrents sont également susceptibles de subir le même type de pression de la part des gouvernements pour réduire les émissions de GES que nous.

Programmes déjà en place

Graincare Australia

Soutenu par la Grains Research and Development Corporation, il s'agit d'un code volontaire et vérifiable couvrant les pratiques qui ont un impact sur l'assurance qualité des grains. Mis au point par des organisations de producteurs de grains, Graincare ne spécifie pas les pratiques à suivre, mais sert plutôt de système de gestion visant à garantir la sécurité et la qualité des aliments tout en identifiant également les risques.

Sustainable Grain Australia

Mis en place par l'Australian Oilseeds Federation afin de permettre aux agriculteurs de produire des oléagineux certifiés, ce programme est volontaire et utilise le système de certification internationale de durabilité du carbone ISCC (International Sustainability and Carbon Certification), puisque l'Union européenne exige la certification ISCC pour tous les biocarburants depuis 2009. Sustainable Grain Australia a également mis en place un système similaire pour l'orge et cherche à étendre la certification à toutes les céréales, oléagineux et légumineuses. La certification dans le cadre de ce système est volontaire. Les agriculteurs qui s'inscrivent à ce programme sont soumis à un audit.

U.S. Soy Sustainability Assurance Protocol (Protocole d'assurance de la durabilité du soya américain)

Ce programme a été élaboré pour le secteur du soya des États-Unis et est géré en son nom. Les agriculteurs qui participent à ce programme volontaire doivent suivre des pratiques particulières (bien que des pratiques de gestion optimales facultatives soient également prévues dans le protocole). Le protocole comprend également un rapport sur la performance du pays en matière de durabilité, similaire à ce qu'on trouve dans la Plateforme canadienne de mesure de la durabilité des grains de la TRCCD. L'une des principales raisons pour lesquelles le protocole a été élaboré était de servir l'industrie européenne de l'alimentation animale, pour laquelle il est actuellement accepté. Mais à l'heure actuelle, il est également utilisé pour obtenir une position privilégiée sur les marchés asiatiques.

RoundTable for Responsible Soy certification (RTRS) (Table ronde pour la certification du soya durable)

Ce programme dessert plusieurs pays d'Amérique du Sud, tels que l'Argentine, le Paraguay et le Brésil, ainsi que l'Inde. Il a été développé en réponse aux préoccupations relatives à la dégradation des forêts sur le continent en relation avec l'industrie des céréales et des oléagineux, en particulier le soya. Aujourd'hui, la certification RTRS est reconnue comme conforme aux directives de l'industrie européenne de l'alimentation animale en matière d'approvisionnement en soya et les développeurs travaillent sur un système de certification similaire pour le maïs. Un projet pilote visant à évaluer si l'approche RTRS est adaptée au Canada a été mené en Ontario, mais il s'est avéré que le système n'était pas applicable aux producteurs de soya du Canada.

PROGRAMMES MONDIAUX ET PAR GROUPE DE CULTURES

Il existe plusieurs systèmes de certification de la durabilité qui sont à la disposition des agriculteurs dans la plupart des pays. Ils spécifient généralement les pratiques que les agriculteurs doivent suivre, en ce qui concerne les engrais et les produits de protection des cultures, la santé des sols, la qualité et l'utilisation de l'eau et la biodiversité. Quelques autres recherchent des résultats bien précis, mais font preuve de souplesse quant aux pratiques. La plupart des programmes interdisent également l'agriculture sur les terres considérées comme protégées, à haute valeur de conservation ou classées comme forêts, prairies naturelles ou zones humides. La plupart des programmes incluent aussi des critères relatifs au traitement éthique de la main-d'œuvre et/ou à la santé et à la sécurité dans les exploitations agricoles.

Roundtable for Sustainable Palm Oil (RSPO) (Table ronde pour une huile de palme durable) Mis sur pied en 2007, ce système de certification monté par des agriculteurs, des acheteurs, des clients et d'autres intervenants a été adopté par bon nombre d'importantes sociétés alimentaires internationales. Toutefois, un nombre important de sociétés et de régions ont récemment boycotté l'industrie de l'huile de palme à cause de questions environnementales : à l'heure actuelle, moins de 20 % de la production mondiale d'huile de palme a été certifiée durable.

Certification internationale de durabilité du carbone (ISCC) L'un des plus grands systèmes de certification au monde, l'ISCC, certifie plus de 5 000 entreprises dans plus de 100 pays, couvrant notamment les secteurs de l'agriculture et de la foresterie. L'Union européenne n'achète que des biocarburants certifiés par l'ISCC, y compris ceux tirés du canola canadien. Pour être certifiés par l'ISCC, les producteurs agricoles doivent signer une déclaration concernant certaines pratiques agricoles et accepter un audit à la ferme, si nécessaire.

Initiative pour le développement durable dans l'agriculture – Plateforme SAI Lancé en 2002, ce système permet aux agriculteurs d'évaluer leurs pratiques par rapport à des critères de durabilité, mais il permet également aux systèmes de durabilité de comparer leurs systèmes aux critères de la SAI. Les cotes des agriculteurs sont ensuite utilisées par certaines entreprises dans le cadre de leurs achats, ce qui leur permet d'acheter des produits « durables » auprès de différents fournisseurs qui pourraient avoir des systèmes de durabilité variés.

Qu'est-ce que cela signifie pour les producteurs de grains?

D'après nos recherches, il est clair que la durabilité intéresse de plus en plus les marchés mondiaux des grains. Et bien qu'il n'existe pas actuellement d'exigences strictes en matière de durabilité pour la majorité des exportations de grains du Canada, le consensus de l'industrie est qu'il y en aura à un moment donné dans l'avenir, ce qui pourrait exclure le Canada des marchés à prix élevés. Il y aura également une pression immédiate de la part des acheteurs des fabricants de

produits alimentaires et du gouvernement, qui s'efforcent de respecter leurs engagements en matière de réduction des GES et d'autres mesures d'atténuation du changement climatique.

Le fait que plusieurs de pays concurrents producteurs de denrées agricoles aient déjà établi leurs propres programmes d'assurance de la durabilité de l'agriculture est préoccupant. À mesure que la demande des consommateurs pour des denrées alimentaires produites de façon durable augmente, le Canada risque de perdre son avantage sur le marché au profit de ses concurrents qui certifient déjà leurs produits, d'autant plus que leurs programmes sont de plus en plus acceptés et reconnus à l'échelle mondiale.

Point de vue du gouvernement

Les gouvernements provinciaux et fédéral sont soumis à une pression croissante pour démontrer la durabilité et satisfaire aux engagements internationaux

1. Engagements internationaux sur la durabilité

Le gouvernement canadien est continuellement confronté à des pressions croissantes pour établir et atteindre des objectifs de durabilité, provenant de sources telles que le programme des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ONU), le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 de l'ONU, l'Accord de Paris sur le climat et la Convention sur la diversité biologique de l'ONU.

Dans le cadre de nos recherches, nous avons interviewé plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement du Canada. Le sentiment qui se dégage de ces entretiens est que les mouvements internationaux en faveur de la durabilité ne feront qu'augmenter dans les années à venir, tout comme la demande des consommateurs canadiens pour des aliments qu'ils estiment être produits de manière durable.

ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT / COP 26

L'Accord de Paris à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) constitue une entente multilatérale juridiquement contraignante en matière d'environnement ratifiée par le Canada en 2016. Le Canada s'est engagé, d'ici 2030, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport aux niveaux de 2005.

Le gouvernement canadien veut positionner l'agriculture comme faisant partie de la solution pour atteindre les objectifs de réduction des GES. En même temps, les gouvernements considèrent l'agriculture et l'alimentation comme un moteur économique, en mettant l'accent sur la performance pour le marché international. Ils voient un lien entre la performance du marché et la capacité à faire valoir la durabilité de l'agriculture canadienne et cherchent à aider l'industrie à présenter ses arguments, tant au niveau national qu'international.

a continué...

Nous avons également entendu une attente générale selon laquelle l'intérêt des gouvernements pour la réduction du changement climatique ne diminuera pas, mais pourrait même augmenter. Le gouvernement du Canada a récemment indiqué qu'il cherchait à réduire de 30 % les émissions de GES provenant de l'utilisation d'engrais agricoles, conformément à la réduction de 30 % des émissions de GES pour l'ensemble du pays, et qu'il souhaitait travailler avec l'industrie pour voir comment cela pourrait se faire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

En 2015, les Nations Unies ont adopté un programme de développement durable, un plan ambitieux visant à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la paix et la prospérité à tous les citoyens du monde d'ici 2030. Pour atteindre ces buts, l'ONU a lancé 17 Objectifs de développement durable (ODD), un ensemble d'actions concrètes pour chacun des partenaires et intervenants de l'ONU afin d'atteindre des buts communs. Les ODD sont beaucoup plus larges que la réduction des émissions et couvrent l'environnement, le climat, l'économie, l'alimentation et la consommation responsable. En réponse à cela, le Canada a lancé son plan « Aller de l'avant ensemble », qui décrit comment le Canada entend atteindre les ODD.

SOMMET SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DE L'ONU

En 2021, les Nations Unies ont organisé leur Sommet sur les systèmes alimentaires, qui a rassemblé l'industrie alimentaire mondiale afin de fixer des objectifs et des plans communs pour transformer les systèmes de production et de consommation alimentaires mondiaux afin d'atteindre les ODD pertinents. L'évènement a adopté cinq pistes d'action :

- Permettre à chacun d'être bien nourri
- Stimuler des solutions de production respectueuses de la nature
- Promouvoir des moyens de subsistance équitables, un travail décent et l'autonomie des communautés
- Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et aux stress
- Soutenir les moyens de mise en œuvre, notamment par le biais de coalitions locales, régionales et mondiales.

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DES NATIONS UNIES

En 1993, ce traité international, juridiquement contraignant, est entré en vigueur. Il s'articule autour de trois objectifs : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources et le partage et la distribution équitables des avantages des ressources génétiques à l'échelle mondiale.

2. La stratégie « De la ferme à la fourchette » de la Commission européenne

Dans la section précédente, nous avons décrit comment les actions des entreprises individuelles peuvent influencer leurs achats de produits agricoles. Mais il existe également des pressions découlant d'actions des gouvernements étrangers qui peuvent avoir une incidence sur la position relative des grains et oléagineux canadiens sur le marché mondial. Le plus notable pays – ou groupement de pays, dans ce cas-ci – est l'Union européenne (UE).

La stratégie « De la ferme à la fourchette » (Farm to Fork Strategy), de la Commission européenne, qui a été ratifiée par le Parlement européen en novembre 2021, définit les cibles suivantes pour ses agriculteurs :

- une réduction de 50 % de l'utilisation et des risques liés aux pesticides chimiques et dangereux;
- une réduction des pertes de nutriments d'au moins 50 %, tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas de détérioration de la fertilité des sols. L'utilisation d'engrais sera ainsi réduite d'au moins 30 % d'ici à 2030;
- une réduction de 50 % des ventes d'antimicrobiens destinés aux animaux d'élevage et à l'aquaculture d'ici 2030; et
- la production de fruits et légumes biologiques sur 25 % de la superficie agricole totale de l'UE d'ici à 2030.

L'UE entend intégrer les priorités de la stratégie « De la ferme à la fourchette » dans toutes les interactions avec les pays tiers, que ce soit au niveau bilatéral ou multilatéral. L'une des options envisagées est un ajustement carbone à la frontière, c'est-à-dire une taxe sur les importations en provenance de pays qui n'ont pas pris les mêmes mesures que celles que les pays de l'UE ont dû mettre en œuvre. Une analyse préliminaire du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) montre que les agriculteurs canadiens (de même que ceux des États-Unis et de l'Australie) n'adopteront probablement pas les mesures préconisées par l'UE, compte tenu de leur impact sur la productivité des exploitations agricoles. Toutefois, le Canada pourrait alors être désavantagé si l'UE n'accepte pas que notre système agricole soit considéré comme durable.

Le gouvernement du Canada collabore avec le secteur agricole dans le cadre d'une stratégie de sensibilisation très active visant à informer l'UE et ses pays membres sur le système agricole canadien. Le gouvernement veut s'assurer que l'UE perçoive que nos pratiques agricoles ont un objectif et des résultats similaires à celles de l'UE en matière de durabilité, bien qu'elles sont différentes de celles de l'UE sous certains aspects. Montrer que nos agriculteurs utilisent des pratiques durables est un élément important de cette stratégie de sensibilisation.

Comme l'UE fait pression pour que d'autres pays adoptent des mesures similaires aux objectifs de la stratégie « De la ferme à la fourchette », on craint que cela ne conduise d'autres pays à ériger des barrières commerciales en fonction du mode de fonctionnement des exploitations agricoles.

3. Cadre stratégique fédéral-provincial-territorial (FPT) pour l'agriculture 2023-2028

Les gouvernements canadiens veulent positionner l'agriculture comme faisant partie de la solution en matière de réduction des GES, tout en soutenant notre secteur en tant que moteur et contributeur majeur à l'économie du Canada. Ces objectifs auront un impact réel et significatif sur la façon dont les programmes et politiques FPT soutiennent les agriculteurs.

En novembre 2021, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont publié l'Énoncé de Guelph. Ce document est le plan directeur du prochain cadre stratégique pour l'agriculture, qui devrait être en vigueur de 2023 à 2028. Ce cadre stratégique régit la façon dont le financement est partagé entre les gouvernements fédéral et provinciaux à des fins agricoles, ce à quoi le financement peut servir et les priorités de programmation pour les agriculteurs. L'Énoncé de Guelph a été accepté et signé par le gouvernement du Canada et tous les gouvernements provinciaux et territoriaux.

L'Énoncé de Guelph met l'accent sur la confiance du public et la durabilité, et cet accent est beaucoup plus fort que celui qu'on trouvait dans les accords stratégiques précédents. Par conséquent, on s'attend à ce qu'il ait un impact sur tous les programmes qui sont offerts dans le cadre, y compris les programmes de gestion des risques de l'entreprise. Par exemple, une plus grande partie du financement de la recherche sera probablement consacrée à réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement et à permettre aux agriculteurs de mieux s'adapter aux effets du changement climatique. Il pourrait y avoir quelques ajustements dans le soutien direct aux agriculteurs pour certaines pratiques durables. On ne saura comment cela fonctionnera qu'à l'approche d'avril 2023, lorsque le nouveau cadre remplacera celui qui expire en mars 2023.

[Pour voir la version complète de l'Énoncé de Guelph, consulter le lien suivant :](#)

SECTION 2

Comment un code pourrait-il répondre à la nécessité de faire valoir que la production canadienne de grains est durable?

Pourquoi la TRCCD propose-t-elle un code de pratique pour aider le secteur canadien des grains à répondre aux pressions qu'entraîne la durabilité?

Le projet de code de pratique a été conçu à partir d'un désir sincère d'aider à protéger le secteur agricole canadien et de lui donner un autre outil pour demeurer compétitif.

UN CODE DE PRATIQUE A ÉTÉ CHOISI COMME OUTIL PRIVILÉGIÉ, CAR :

- un code serait l'occasion de mettre en évidence toutes les bonnes pratiques adoptées par les producteurs de grains canadiens;
- un code montrerait le leadership des producteurs de grains, qu'ils se soucient de la durabilité et qu'ils agissent en ce sens;
- un code permettrait aux producteurs canadiens de grains de définir la durabilité selon des critères scientifiques et d'adopter les bonnes pratiques issues de la production moderne de grains;
- un code pourrait équilibrer les objectifs de durabilité avec les coûts et les revenus, de sorte que toutes les pratiques répertoriées soient raisonnables du point de vue de l'agriculteur;
- un code pourrait être suffisamment souple pour inclure toutes les céréales, les oléagineux et les cultures spéciales, et pourrait couvrir l'ensemble du pays, fournissant ainsi un message cohérent que tous pourraient utiliser;
- un code pourrait compléter d'autres actions au Canada qui contribuent à améliorer la confiance du public et l'avantage sur le marché;
- la plupart des producteurs de grains du Canada suivent déjà les pratiques qui seraient incluses dans un code; et
- le code pourrait être volontaire et les progrès réalisés pourraient être signalés à l'aide de données d'enquête plutôt que de demander aux agriculteurs de s'inscrire et de faire des rapports.

On trouvera plus de détails sur l'origine de l'idée d'un code de pratique à la fin de cette section.

Que disent les acheteurs de grains canadiens et les gouvernements au sujet d'un code de pratique?

Dans la section précédente, nous avons rendu compte de ce que les entreprises alimentaires, les détaillants, les acheteurs de grains et les gouvernements nous ont dit sur les opportunités et les pressions auxquelles ils sont confrontés en matière de durabilité. Mais nous leur avons également demandé, ainsi qu'à d'autres, ce qu'ils pensaient d'un code de pratique en tant qu'instrument d'aide. S'ils ont indiqué qu'ils y trouveraient un intérêt, nous leur avons demandé comment ils pensaient que cela pourrait fonctionner.

Voici ce qu'ils ont dit :

Le marché nord-américain

Il existe déjà plusieurs initiatives du secteur visant à renforcer la confiance des consommateurs envers l'agriculture (par exemple, celles d'organisations très respectées telles que Soins de ferme et alimentation Canada et des campagnes telles que La vraie vie à la ferme et La vérité au sujet de l'agriculture). Ces projets visent à améliorer la compréhension du secteur par le public et, par conséquent, la confiance envers les agriculteurs.

Notre recherche a révélé un fort soutien parmi les entreprises alimentaires nord-américaines et le secteur des services alimentaires/détaillants pour un outil supplémentaire qui leur permettrait de répondre facilement à des questions spécifiques sur la façon dont les grains sont produits au Canada et d'aider les agriculteurs à raconter leur histoire. En raison de leur proximité avec les consommateurs, ces entreprises croient qu'elles pourraient ajouter de la valeur aux agriculteurs en utilisant un code de pratique pour raconter le point de vue des agriculteurs à leurs clients.

Nous avons également appris que les services de restauration et les détaillants d'aliments au Canada ont eu des expériences positives avec les codes de protection des animaux d'élevage, ce qui leur a permis de montrer que des directives générales en matière de durabilité sont en place et sont suivies lorsqu'il s'agit de production alimentaire.

Ils ont indiqué qu'un code leur serait le plus utile si :

- il est suffisamment souple pour intégrer les nouvelles préoccupations des consommateurs;
- les pratiques qui y sont spécifiées sont communes à la plupart des agriculteurs, afin d'éviter de créer des divisions au sein du secteur;
- il est utilisé pour montrer aux Canadiens que les producteurs de grains se soucient de la terre, de l'air, de l'eau et des espèces sauvages; et
- Il encourage un engagement en faveur de l'amélioration continue (c'est-à-dire en fixant des objectifs à plus long terme et des plans pour atteindre ces objectifs).

Exportateurs de grains

Les exportateurs avec lesquels nous nous sommes entretenus ont indiqué qu'un code serait un outil bienvenu pour les aider à répondre aux questions et aux préoccupations de leurs clients, bien qu'ils prévoient qu'il ne résoudrait pas tous les problèmes d'accès au marché.

Les exportateurs ont indiqué qu'un code pourrait être utile, car il leur permettrait de répondre à davantage de questions posées par les acheteurs. En fait, certains négociants en blé avaient déjà discuté de l'idée d'un code avec leurs clients, ce qui a

suscité un vif intérêt. Les exportateurs nous ont également fait part de leur persistante conviction que si notre industrie n'entreprend pas une action collective et préventive en la matière, des normes finiront par être imposées par des organismes extérieurs et/ou par des règlements. Un code de pratique serait utile, car il serait plus étroitement aligné sur ce que les concurrents mettent en œuvre.

On nous a dit qu'un code serait utile pour aider les exportateurs à fournir des renseignements généraux cohérents et fondés sur des preuves concernant la production canadienne de grains, et pour mettre en valeur l'engagement de notre industrie envers la durabilité et les améliorations à long terme. Par ailleurs, les exportateurs sont favorables à l'idée d'un code piloté par l'industrie, qui nous permettrait de raconter notre propre histoire au moyen de mesures et de rapports scientifiquement fondés, plutôt que de dépendre de systèmes et de messages créés par des tiers.

Les agriculteurs ont demandé si des primes seraient associées à la livraison de grains produits selon un code. Les sociétés de grains ont répondu qu'il est probable que toute prime nécessiterait un processus de certification et d'audit tel que celui proposé pour le canola destiné aux marchés des biocarburants de l'UE, ou par le biais des projets pilotes Field to Market. Les acheteurs de grains ne considèrent pas qu'un code de pratique volontaire permette d'obtenir une prime particulière au silo. Cependant, les acheteurs ont souligné que si le Canada peut préserver et développer les marchés à prix élevés, cela se traduira par des prix plus élevés au silo. Si le Canada ne peut pas maintenir son avantage sur le marché, le prix global pour les producteurs de grains chutera.

Les exportateurs ont suggéré que pour être le plus efficace possible, un code devrait :

- être facile à utiliser par les agriculteurs et les acheteurs (peut-être en étant intégré à la déclaration du producteur au silo pour les agriculteurs qui veulent montrer qu'ils suivent un code);
- être basé sur les pratiques exemplaires et les paramètres scientifiquement prouvés;
- mettre en valeur les bonnes pratiques que les agriculteurs suivent déjà;
- permettre une certaine flexibilité dans les pratiques, mais être suffisamment robuste pour répondre aux préoccupations des clients;
- se concentrer sur les domaines précis qui préoccupent les consommateurs et les marchés mondiaux; et
- être une base de référence à laquelle les exigences particulières des clients pourraient être ajoutées.

Gouvernements :

Nos entrevues ont révélé qu'un outil tel qu'un code serait précieux pour aider le Canada à montrer ses contributions à l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques (par exemple, en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité), à un moment où la demande de tels paramètres augmente. Les personnes interrogées au sein du gouvernement

pensaient également qu'un code pourrait être utile pour décrire les pratiques qui permettraient de réduire les GES à la ferme et pour souligner que de nombreux producteurs de grains adoptent ces pratiques.

En outre, les personnes interrogées ont indiqué que le fait de mettre ce type d'information à la disposition des consommateurs serait utile pour se protéger contre une augmentation du fardeau réglementaire et l'éviter. Elles souhaitent également savoir si un code de pratique serait utile dans le cadre de la collaboration avec les gouvernements étrangers, afin de leur faire mieux comprendre le système agricole canadien et le fait que les pratiques agricoles que nous utilisons permettent d'assurer la durabilité des ressources agricoles pour les générations futures et contribuent aux solutions en matière de changements climatiques.

Contexte de la sélection d'un code de pratique

Voici un complément d'information sur les raisons pour lesquelles un code a été considéré comme un outil privilégié pour démontrer les pratiques durables des producteurs de grains, afin de renforcer la confiance du public et l'avantage commercial.

La Table ronde sur l'industrie des grains (TRIG), qui comprenait des représentants des producteurs de grains, des exportateurs de grains, des fournisseurs d'intrants et des représentants des gouvernements provinciaux et fédéral, a déterminé que la confiance du public était une question importante à explorer et a entrepris d'élaborer une stratégie de confiance du public qui mènerait à l'action. En 2019, un sous-comité de la TRIG, composé de membres producteurs de grains spécialement chargés d'examiner les questions de confiance du public, a commandé un rapport sur la confiance du public ainsi qu'une stratégie complète pour améliorer cette dernière.

Ce rapport a dressé un portrait de la confiance du public, à partir d'informations tirées de rapports de consultation existants, d'études de marché et d'entretiens avec des experts de l'industrie canadienne. Il montrait comment la confiance du public a été compromise ou est à risque dans quatre domaines clés : la salubrité et l'innocuité des aliments; l'impact de l'agriculture et de la production alimentaire sur l'environnement; les droits de la personne et du travail dans notre secteur; et l'éthique des affaires. Il montrait également les risques économiques potentiels liés à chaque domaine de la confiance du public. Enfin, le rapport proposait un plan d'action pour résoudre les problèmes de confiance du public soulignés, afin d'éviter que les demandes des consommateurs n'affectent négativement les agriculteurs et/ou que la réglementation de la production alimentaire au Canada ne s'alourdisse.

La première étape de ce plan d'action consistait à élaborer un code de pratique volontaire, qui servirait d'outil accepté par l'industrie et fondé sur la science destiné à renforcer la confiance des consommateurs canadiens, des clients des exportations de grains canadiens et des gouvernements des marchés d'exportation.

Une analyse préliminaire a indiqué que la plupart des producteurs de grains mettent

déjà en œuvre les types de meilleures pratiques qui aident à établir et à maintenir la confiance du public et l'avantage commercial en matière de durabilité de la production alimentaire. Ce qui manquait, c'était un outil officiel et fiable pour mesurer les efforts et les résultats des agriculteurs et les communiquer aux consommateurs. On a donc proposé un code de pratique volontaire pour répondre à ce besoin. Ce code servirait également de lignes directrices aux producteurs de grains canadiens en ce qui a trait aux programmes et aux pratiques exemplaires.

En proposant un code, la TRIG s'est largement inspirée de l'expérience des éleveurs canadiens, qui ont mis en place des codes pour chacune de leurs espèces, chacun décrivant des lignes directrices pour les soins et la manipulation des animaux de ferme. Ces codes sont fondés sur la science et sur un consensus, tiennent compte de l'impact sur les charges d'exploitation et sont régulièrement mis à jour en fonction des besoins et des nouvelles informations. Ils ont été utiles au Canada et sur les marchés d'exportation en tant que « première ligne de défense » lorsque des questions sont soulevées concernant les pratiques de soins aux animaux. Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage a, depuis, mis en œuvre des processus éprouvés pour élaborer des pratiques fondées sur la science, tout en tenant compte des répercussions financières sur les agriculteurs.

La TRIG proposait qu'un code soit un outil volontaire, fondé sur des données scientifiques, pour démontrer comment les agriculteurs canadiens répondent aux préoccupations environnementales actuelles des consommateurs : préserver la terre, l'air et l'eau; gérer les nutriments, les ravageurs et les pesticides; et suivre les meilleures pratiques en matière de gestion des sols et de l'eau. Il couvrirait également les aspects de la santé et du bien-être.

La Table ronde canadienne sur les cultures durables a accepté d'entreprendre l'élaboration d'un tel code de pratique.

LA TABLE RONDE CANADIENNE SUR LES CULTURES DURABLES

En 2013, des organisations agricoles et des sociétés de grains de la chaîne d'approvisionnement des grains du Canada se sont réunies pour aborder une question de plus en plus importante pour notre secteur : comment faire progresser, rendre compte et communiquer la durabilité de la production des grains canadiens.

C'est ainsi que la Table ronde canadienne sur les cultures durables (TRCCD) a été créée, autour de l'idée centrale selon laquelle le secteur canadien des grains devrait être reconnu mondialement comme étant économiquement viable, socialement responsable et un chef de file dans l'adoption de pratiques de production durables sur le plan environnemental.

LES MEMBRES DE LA TRCCD

Agricultural Producers Association of Saskatchewan	Animal Nutrition Association of Canada	Canadian Seed Growers' Association	Farm Credit Canada Fertilizer Canada	Producteurs de Grains du Québec Pulse Canada	Soil Conservation Council of Canada Sollio Agriculture
Agricultural Research and Extension Council of Alberta	Archer Daniels Midland BASF	Canola Council of Canada Cargill Ltd.	Flax Council of Canada Grain Farmers of Ontario	Richardson International Saskatchewan Flax Development Commission	Soy Canada Syngenta
Alberta Barley Commission	Bayer Canada Bunge	Cereals Canada Combyne Ag	Grain Growers of Canada	Saskatchewan Wheat Development Commission	Viterra Warburtons
Alberta Canola Producers Association	Canadian Canola Growers Association	Control Union Certifications CropLife Canada	Greenfield Global Manitoba Crop Alliance Maple Leaf Foods	Seeds Canada SGS Canada Inc.	Western Grains Research Foundation
Alberta Wheat Commission	Canadian Federation of Agriculture	Ducks Unlimited Canada	McDonald's Restaurants of Canada		
Alltech Crop Science					

« Nous n'avons pas besoin de réinventer la roue pour avancer de manière proactive et concrète. L'agriculture animale subit depuis longtemps des pressions pour faire preuve de bonnes pratiques en matière de bien-être animal et de durabilité. Ces industries ont réagi en élaborant des codes de pratiques qui aident à définir la bonne (et la mauvaise) façon d'élever des animaux au Canada. Ces codes volontaires fournissent aux éleveurs et aux agriculteurs les outils nécessaires pour démontrer leurs bonnes pratiques et la capacité de se défendre avec un soutien scientifique lorsque les pratiques agricoles sont contestées. »

—CAM DAHL, PRÉSIDENT DE LA TRCCD DE 2018 À 2021

Lorsque la TRCCD a accepté de prendre la direction de l'élaboration du Code, elle a immédiatement déclaré qu'un code devait fonctionner POUR les producteurs de grains canadiens – et non contre eux –, à leur avantage.

La TRCCD a donc estimé que l'approche suivante serait la plus avantageuse pour les agriculteurs. Le Code devrait donc :

- être volontaire;
- commencer par démontrer les pratiques bénéfiques que les agriculteurs utilisent déjà; fournir une occasion de souligner ce qui est bien dans la production de grains au Canada;
- être facile à utiliser pour les agriculteurs (par exemple, les producteurs de grains pourraient faire leur propre évaluation simplement en cochant les pratiques/en répondant à des questions)
- ne pas exiger des agriculteurs qu'ils fassent appel à des fournisseurs tiers pour collecter des données ou entreprendre des évaluations (sans frais pour eux);

- permettre une certaine souplesse dans les pratiques suggérées à la ferme afin de tenir compte des différences régionales au Canada liées aux variations des cultures, du climat et des sols;
- se fonder sur les meilleures pratiques reposant sur des preuves scientifiques : aucun jugement de valeur ne sera porté sur le type de technologie utilisé (OGM, produits antiparasitaires, etc.); et
- incorporer l'avis des agriculteurs sur les meilleures pratiques, ainsi que les considérations sur les coûts et les ressources associés pour les agriculteurs.

La TRCCD a également fortement suggéré qu'un code soit facilement intégré dans le système actuel de production alimentaire et qu'il complète harmonieusement les programmes similaires existants. En tant que tel, il devrait :

- suivre des lignes directrices scientifiques pour une production responsable de grains et d'oléagineux, basées sur les 12 domaines de la Plateforme de mesure de la durabilité des grains canadiens de la TRCCD;
- dans la mesure du possible, incorporer, faire référence à ou inclure les plans environnementaux de la ferme provinciaux ainsi que le programme de Gérance des nutriments 4B, Keep it Clean! et AgriRÉCUP;
- être élaboré avec la participation et la contribution directes des agriculteurs, des scientifiques et d'autres membres clés du secteur, et des intervenants; et
- s'appuyer sur les programmes existants et les réussites des partenaires de l'industrie et des groupes d'amplificateurs tels que Soins de ferme et alimentation, Agriculture en classe Canada, le Centre canadien pour l'intégrité des aliments et d'autres.

« Les Canadiens connaissent peu de choses sur l'agriculture, mais ils veulent apprendre. Lorsque les Canadiens disposent d'informations crédibles, ils peuvent changer d'avis. »

—EWEN CALLAWAY, NATURE INTERNATIONAL JOURNAL OF SCIENCE

Prochaines étapes :

La TRCCD s'est engagée à faire preuve d'une transparence totale et à travailler en partenariat avec l'industrie agricole canadienne. Dans cette optique, le présent rapport vise à répondre aux préoccupations et aux questions soulevées lors des consultations avec le secteur et à présenter toute l'information dont dispose la TRCCD à ce jour, ce qui a guidé son processus de réflexion et ses plans pour les prochaines étapes.

L'ébauche du Code – Grains responsables – était une tentative de saisir l'opportunité que le Canada pourrait avoir de développer un outil à notre avantage. Toutefois, les agriculteurs nous ont dit que nous avons raté la cible, tant dans le ton du projet de code que dans les pratiques proposées.

Nous prenons également au sérieux d'autres questions que vous avez soulevées lors des consultations, notamment la manière dont nous avons communiqué sur le Code et la manière dont le projet de code a été élaboré. Nous les examinerons en détail après avoir eu l'occasion de discuter du présent document avec vous.

Pour l'instant, aucune décision n'a été prise sur l'opportunité ou la manière de réécrire un code de pratique pour répondre aux commentaires de la consultation sur Grains responsables.